

## **PROCEDURE POUR LES CONVENTIONS DE STAGE**

Une fois la convention/l'avenant saisie sur Pstage, **vous devez envoyer un courriel à madame Demarchi, la tutrice des Master :**

[anne-lyse.demarchi@univ-lyon2.fr](mailto:anne-lyse.demarchi@univ-lyon2.fr)

qui demandera au secrétariat du CFP de valider sur PSTAGE

Une fois la validation effectuée, voici les 3 possibilités pour entamer le circuit de signature :

**1** - un envoi par courrier à l'adresse suivante :

Université Lyon 2

Institut de psychologie - CFP

A l'attention de Gaëlle TALFOURNIER

5 avenue Pierre Mendès France

69500 Bron

**2** - Déposer ces documents dans la boîte aux lettres située à l'entrée du bâtiment H + une enveloppe format A4 timbrée à votre adresse dans une enveloppe ou chemise à mon nom (Gaëlle TALFOURNIER)

**3** - Déposer les conventions au secrétariat le samedi en mains propres

Dans les 3 cas joindre l'annexe pédagogique ainsi que l'attestation d'assurance responsabilité civile.

Comptez ENVIRON 10 JOURS MINIMUM DES L'INSTANT OU VOUS DEPOSEZ VOS CONVENTIONS/AVENANTS.

Merci d'anticiper vos demandes et de prendre les dispositions nécessaires afin que le déroulement de cette procédure s'effectue au mieux pour toutes et tous.